



## Syndicat UGICT-CGT des Territoriaux Catégories A et B et Agents de Maîtrise Rennes - Ille et Vilaine

Rennes, le 5 septembre 2019

**DU RIFIFI DANS LE RIFSEEP : Les bibliothèques sont sur le grill,**

**LA FILIERE CULTURELLE ET LES CATEGORIES B AVEC L'UGICT-CGT !**

**Où en sommes-nous à propos de l'application du RIFSEEP aux catégories B des bibliothèques?**

**L'UGICT-CGT rappelle les événements aux Champs libres :**

- envoi aux agents de catégorie B **d'un pré classement en P1 et P2** et proposition de validation par un groupe de travail,
- l'administration propose une répartition d'environ **60% en P1 et 40 % en P2**,
- **refus des agents de participer au vote proposé de cooptation de collègues à promouvoir de P1 à P2**,
- courriel de l'administration présentant leur lecture de la réforme et annonce d'une **nouvelle réunion prévue le 6 septembre**.

**L'administration met en avant des avancées de la réforme :**

- a) passage du 1er au 2ème grade : suppression des critères locaux.

**Notre avis:** c'est une vieille revendication. Nous rappelons quand même que les seuls critères statutaires sont déjà restrictifs pour des salaires bien faibles.

- b) passage du 2<sup>ème</sup> au 3<sup>ème</sup> grade : accessible à tous avec vitesse différenciée en fonction du parcours 1 ou 2 et de l'obtention de l'examen professionnel

**Notre avis:** cette disposition sera plus contraignante que les règles statutaires et revient aux mêmes conséquences sur les précédents « postages ».

c) régime indemnitaire amélioré pour la filière culturelle en 2020 avec un gain:

- de + 404 € brut/an pour un assistant de conservation Principal<sup>1</sup><sup>e</sup> classe en P1
- à + 1599€ brut/an pour un Assistant Conservation en P2

***Vous êtes invités à vérifier ces augmentations par rapport à votre rémunération nette actuelle.***

**Notre avis:** la revalorisation des primes de la filière culturelle était attendue depuis plusieurs mandats. Elle compense à peine la perte de pouvoir d'achat due notamment au gel de la valeur du point d'indice et aux réformes (PPCR,...)

### **L'UGICT-CGT INVITE LES AGENTS À CONTINUER LE BOYCOTT DE CETTE CONCERTATION**

Pour rappel, l'administration a décidé d'appliquer à l'ensemble des effectifs de catégorie B, une répartition imposée par **une vision comptable de l'ordre de 63% en P2 et de 37% en P1**, soit l'inverse de la proposition pour les agents des Champs libres.

Nous refusons ce principe de discrimination de notre travail qui n'a aucune réelle justification. L'ancienneté, le professionnalisme, les qualifications, le cadre d'emploi sont décrédibilisés au profit de critères aussi généraux que contestables.

- Pourquoi détruire la polyvalence, la mobilité, la coopération qui font pourtant partie de l'emploi de la fonction publique ?
- Pourquoi dévaloriser des tâches au détriment d'autres aussi nécessaires au bon fonctionnement de nos établissements ?
- Pourquoi ne pas reconnaître les sujétions de mission d'accueil de tous les publics de Rennes Métropole ?
- Pourquoi prêcher la bienveillance **entre agents** et mettre en place un système générateur de conflit **dans un établissement déjà bien éprouvé?**

Syndicat UGICT-CGT de la Ville de Rennes, de ses établissements et de Rennes Métropole  
8 place de Torigné – 35200 RENNES

Téléphone : 02 99 86 63 68 - [ugict-cgt@rennesmetropole.fr](mailto:ugict-cgt@rennesmetropole.fr)

Site internet : [rennesmetropole.reference-syndicale.fr](http://rennesmetropole.reference-syndicale.fr)